



**Procès-verbal du 3ème conseil d'Ecole
Vendredi 18 juin 2021**

Ouverture de la séance : 17h30

Sont présents :

- Les délégués des Parents d'Elèves : Mesdames SOEHNLEN, CLAVERIE, CORVISIER, PETON, KUHN et RAYOT ; Monsieur DORDOR.
- La Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires : Madame LIDY.
- Les enseignants : Mesdames ALLEMANN, KAM, MULLER, COPPIN.
- Les ATSEM : Mesdames ABT et GRASSER
- La Directrice par intérim : Madame GULLY

Sont excusés :

- Monsieur BLUME, Inspecteur de l'Education Nationale.
- Madame MAURER, directrice
- Monsieur SEILLER, Mme TEMPE enseignants
- Madame PRINZBACH, Conseillère municipale représentant le conseil municipal
- Mesdames DREYER et ANFOSSI, Aesh.
- Mesdames BONNINGUE, STEMPLER et M. BOETSCH délégués des parents d'élèves

La Directrice souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école pour cette réunion en présentiel.

I. Approbation du procès-verbal du 2^{ème} trimestre 2020/2021.

Le conseil d'école se prononce pour sa validation à l'unanimité.

II. Vie scolaire :

• **Bilan des APC**

Les Activités pédagogiques complémentaires se sont terminées le jeudi 10 juin pour cette année scolaire. Elles ont permis de travailler en petits groupes les notions de français et de mathématiques qui pouvaient être difficiles pour certains enfants.

En maternelle, elles ont permis des activités en petits groupes autour de la phonologie et l'encodage notamment.

Elles seront reconduites l'année prochaine sur le même format de 45 minutes deux fois par semaine.

• **Projet d'école**

Les actions du projet d'école ont été limitées par la crise sanitaire.

L'APER permettant de travailler les compétences de piétons, passagers et conducteurs de vélo ont été travaillées par les classes de manière cloisonnée.

Les activités et ateliers pour apprendre à porter secours n'ont pas été faites en élémentaire et seront reconduites l'année prochaine. En maternelle, Mme Allemann a pu faire ses ateliers au sein de sa classe.

Le travail de concertation autour des programmations d'école a permis d'harmoniser les documents et de construire la continuité pédagogique au sein de l'école.

• **Bilan des activités et sorties scolaires**

La classe d'eau a pu avoir lieu la semaine du lundi 31 mai, avec le beau temps.

Elle a permis d'approfondir les connaissances abordées en septembre et en mars lors des deux premières journées.

Chaque classe a bénéficié d'un animateur de la Maison de la Nature pour guider les élèves vers l'observation et la compréhension des lieux étudiés. Ainsi, les élèves ont pu observer et analyser la vie de deux mares ainsi que de la rivière de la Largue. Ils ont pu réaliser des mesures physiques et chimiques de ces différents milieux, étudier la faune et la flore, comprendre les liens

entres les différentes espèces et découvrir à quel point tout l'écosystème peut être fragilisé par l'intervention de l'homme.

L'école remercie vivement la mairie pour sa subvention de 1 400 €.

La directrice rappelle qu'une subvention de 1 200 € a également été obtenue de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour soutenir le projet des deux classes.

Chaque famille a participé à hauteur de 22 € pour les 6 jours passés à la Maison de la Nature.

La coopérative scolaire a financé la différence, soit 1720 €.

III. Coopérative scolaire

- **Bilan financier du compte OCCE**

Le bilan financier note un excédent de 115,83€ et le solde en banque au 1 juin est de 6485,13€.

- **Achats groupés de fournitures scolaires pour la rentrée.**

Comme les années précédentes, les enseignants proposent au conseil d'école d'acheter une partie du matériel des élèves pour la rentrée prochaine.

En maternelle, il s'agit de quelques consommables et cahiers.

En cycle 2, il s'agit des consommables de la trousse, des cahiers, etc.

En cycle 3, il s'agit des cahiers et des feuilles mobiles et d'une partie des consommables.

La plupart des cahiers achetés en CP seront réutilisés en CE1, voire au-delà jusqu'en CM2 (cahiers d'EMC, d'allemand et de parcours culturel).

Le Conseil d'école est favorable à la reconduction de ces achats groupés.

IV. Hygiène et sécurité

- **Exercices incendie et PPMS**

Comme le prévoit l'Education nationale, des exercices incendies et PPMS ont été organisés afin de permettre aux élèves et aux adultes de réagir avec calme et efficacité dans différentes situations.

Un exercice incendie a ainsi eu lieu 18 mai dans la matinée. Il s'est réalisé dans le calme.

Un exercice PPMS risque « séisme » a été organisé le mardi 8 juin 2021. Il s'agissait dans un premier temps de se protéger des secousses en se mettant sous les tables des salles de classe puis, dans un deuxième temps, d'évacuer l'école. Cet exercice s'est également bien déroulé.

- **Ménage**

La mairie a fait appel à une société de ménage. Mais après quelques soucis de qualité et d'horaires non respectés, elle a décidé de s'en défaire et a rompu le contrat. Elle revient à l'ancienne organisation, c'est-à-dire l'embauche de deux personnes (pour les écoles maternelle et élémentaire). Elles débuteront à la rentrée 2021.

V. Rentrée 2021 :

- **Effectifs**

Suite à la période d'inscription, les effectifs de l'école sont repartis à la hausse mais pas suffisamment pour s'assurer avec certitude d'une réouverture de la 5^{ème} classe.

Toutefois, la situation de l'école sera réévaluée par les services de l'Education nationale le 1^{er} juillet.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons :

11 PS

10 MS

15 GS

→ soit 36 élèves en maternelle

10 CP

9 CE1

10 CE2

14 CM1

14 CM2

13 élèves au sein du dispositif Ulis. Elèves qui fréquenteront les classes de l'école élémentaire.

→ soit 70 élèves en élémentaire.

Total école : 106 élèves (seuil indicatif pour 5 classes 113 élèves).

Malgré la fermeture actée et afin de soutenir l'école, la mairie laissera à disposition de l'école les deux ATSEM pour l'année scolaire prochaine.

• Répartition

Classes le matin :

- PS/MS/GS : $11 + 10 + 8 = 29$ élèves avec madame ALLEMANN et madame ABT.

- GS/CP/CE1 : $7 + 13 + 7 = 27$ élèves avec madame Gully et madame GRASSER. Parmi les 27 élèves, 6 sont des élèves du dispositif Ulis.

- CE1/CE2 : $8 + 14 = 22$ élèves avec Mesdames MAURER et TEMPE. Parmi les 22 élèves, 7 sont des élèves du dispositif Ulis.

- CM1/CM2 : $14 + 14 = 28$ élèves avec Monsieur Seiller.

Classes l'après-midi :

- PS/MS/GS : $9 + 10 + 15 = 34$ élèves avec mesdames ALLEMANN, ABT et GRASSER. Deux élèves de petite section feront la sieste à la maison, 9 seront accueillis à l'école l'après-midi.

- CP/CE1 : $13 + 7 = 20$ élèves avec madame GULLY. Parmi les 20 élèves, 6 sont des élèves du dispositif Ulis.

- CE1/CE2 : $8 + 14 = 22$ élèves avec Mesdames MAURER et TEMPE. Parmi les 22 élèves, 7 sont des élèves du dispositif Ulis.

- CM1/CM2 : $14 + 14 = 28$ élèves avec Monsieur Seiller.

Cette organisation est le fruit d'un travail de concertation de l'équipe enseignante.

L'accueil des GS se fera pour les 15 par l'école maternelle. Les 15 GS seront répartis en deux groupes, un groupe A et un groupe B. Chaque groupe se rendra deux matinées dans la classe des CP/CE1 après le temps d'accueil à l'école maternelle.

La directrice informe le conseil d'école du départ de madame Kam.

Nous lui souhaitons une belle continuation et la remercions chaleureusement pour son travail au sein de l'école.

• Fonctionnement de l'Ulis

Mme COPPIN explique le fonctionnement d'une ULIS. C'est la loi de 2005 et la circulaire de 2015 qui instaure ce fonctionnement. Il faut voir l'ULIS comme un RASED où les enfants sont inscrits et travaillent dans leur classe d'âge (année n) ou n-1 sauf ceux qui sont déjà inscrits en n-2 (resteront en n-2). Ils suivront les domaines possibles dans cette classe et si cela n'est pas possible, le dispositif est là pour le travailler. Tout sera défini dans les projets individualisés.

Le but est d'assurer un suivi individualisé et de répondre à leurs besoins de la meilleure manière possible.

• Mise en place de la plateforme Educonnect.

Un guichet d'authentification EduConnect permettant d'accéder à la consultation dématérialisée du Livret Scolaire Unique (LSU), pour les élèves à partir du CP, entre dans une phase de déploiement généralisé. Il sera ultérieurement intégré à un portail « parents ».

Ce guichet est accessible dès maintenant à l'adresse : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Afin d'accéder au LSU numérique, il faudra créer un compte relié au numéro de téléphone portable fourni sur les fiches de renseignements en début d'année scolaire. Il est aussi possible de créer son compte en passant par son compte FranceConnect. Il sera donc important de signaler tout changement de numéro de téléphone portable en cours d'année.

Un courrier d'information est parvenu à toutes les familles informant plus largement sur cette plateforme.

VI. Projet Pédibus : résultats de l'enquête.

La mairie a eu quasiment la totalité de l'enquête en retour :

- 65% des enfants viennent en voiture à l'école, cela s'explique par le fait que les parents les déposent avant de se rendre à leur travail ou qu'ils sont domiciliés dans d'autres communes.
- 55% ont des difficultés à se garer aux abords de l'école.
- 27% sont volontaires pour accompagner les enfants.
- 57% sont prêts à confier leurs enfants.

3 circuits seront proposés dans le village :

- * rue de la Forêt – Croix Rouge- Espérance env. 10 enfants.
- * quartier Chapelle – rue des Bergers env.5 enfants.
- * rue de Thann, Carrières, Tagolsheim, Walheim env. 7 enfants.

Un arrêt Mairie est prévu pour les enfants qui viendraient d'une autre commune.

Le délai pour la mise en place du pédibus sera compliqué à tenir pour la rentrée (plutôt courant 1er trimestre) car il reste un gros travail de logistique et d'organisation à prévoir. Il faut couvrir tous les trajets avec le nombre de personnes suffisant pour bien fonctionner. La notion d'engagement est très importante tant du côté des parents que des enfants.

Remerciements aux parents délégués pour leur aide dans les différentes actions.
Nous souhaitons une bonne continuation à madame SOEHNLEN.

Fin du conseil : 18h30

La directrice
Mme GULLY



La secrétaire de séance
Mme KAM

